



DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY
COMMUNE DE MUTIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 28 Novembre 2022

L'an 2022, le 28 Novembre à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 21 Novembre 2022, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 10 Membres présents : 8 Absents : 0 Excusé : 2

Nom des membres ayant participé au vote : C.BEGUINOT - J.C. CUGNET – C. DROMARD – C.FORT – M. HUMBERT - C. LAPERSONNE – M.C. REMY – M. ZIMMERLIN

Excusés : X.HUSSON, pouvoir à M.ZIMMERLIN – G.LHEUREUX, pouvoir à MC.REMY

Secrétaire de séance : MA.HUMBERT

22-38

Echange de parcelles avec M. ZIMMERLIN Michael

Madame le Maire informe les membres de son conseil d'une demande d'échange de parcelles de terrain, émanant de Michael ZIMMERLIN, concernant les parcelles AD 1649, 1644 et 1646 pour une surface totale de 41 ca qui ont été frappées d'alignement suite à une procédure d'élargissement de voirie.

Pour régulariser cette situation, comme le stipule la délibération N°22-29 du 19 Septembre 2022, il est possible d'envisager un échange de parcelles, à surface égale.

Monsieur Michael ZIMMERLIN propose donc d'échanger les parcelles AD 1649, 1644 et 1646 pour une surface totale de 41 ca, contre la parcelle AD 1651 d'une surface de 38 ca et la parcelle AD 1652 d'une surface de 9 ca.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve l'échange des parcelles AD 1649, 1644 et 1646 pour un total de 41 ca contre la parcelle AD 1651 et AD 1652 d'une surface totale de 47 ca, moyennant une soulte de 180€ correspondant aux 6 ca d'écarts entre ces parcelles.
- Charge l'étude notariale PJHB – Maître BOUCHE de la rédaction de l'acte d'échange
- Charge Madame le Maire de signer toute pièce relative à cet échange.

Pour : C.BEGUINOT - J.C. CUGNET – C. DROMARD – C.FORT – M. HUMBERT - C. LAPERSONNE – M.C. REMY – G.LHEUREUX

Etant concerné par cette affaire, Michael ZIMMERLIN ne participe pas au vote.

Fait le 28 Novembre 2022

Le Maire

Marie-Claude REMY

Transmis en Sous Préfecture le 8/12/2022

Affiché en Mairie le 8/12/2022